

## Document d'informations clés ('KID')

Belfius Banque, numéro FSMA 019649 A, est un agent lié de Belfius Insurance SA contractuellement tenu de commercialiser uniquement des assurances de Belfius Insurance SA (à l'exception des assurances relevant de la branche 14).  
Entreprise d'assurances Belfius Insurance SA - Tél. 02 286 76 11 – BIC: GKCCBEBB – IBAN: BE72 0910 1224 0116  
RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064 - dont le siège est à B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11.



Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

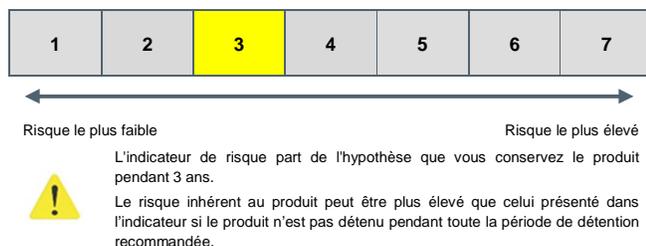
# Belfius Invest Plus - Belfius Life Bonds Long Term Euro

**Produit** Belfius Life Bonds Long Term Euro est un compartiment lié au contrat d'assurance-vie Belfius Invest Plus (contrat d'assurance-vie de la Branche 23 lié à des compartiments). Il s'agit d'un produit de Belfius Insurance SA (numéro d'agrément 0037, siège: B-1210 Bruxelles, place Charles Rogier 11, tel: 02/286.76.11. ou [www.belfius-insurance.be](http://www.belfius-insurance.be)). Autorité de contrôle: FSMA, l'Autorité des services et marchés financiers, B-1000 Bruxelles, rue du Congrès 12-14. Ce document est établi le 29/05/2020.

## En quoi consiste ce produit?

<b>Type</b>	Assurance-vie de la Branche 23 (sans garantie de capital ou de rendement) dont le rendement est lié à des compartiments, soumise au droit belge.
<b>Objectifs</b>	<p>Le compartiment Belfius Life Bonds Long Term Euro investit pour 100% dans le fonds sous-jacent Cleome Index Euro Long Term Bonds Y CAP.</p> <p>Le fonds Cleome Index Euro Long Term Bonds Y CAP (ISIN : LU1542323891) investit principalement en valeurs à revenu fixe ou en valeurs assimilables, représentatives d'emprunts libellés en euro émis par des Etats de la zone Euro et/ou des émetteurs du secteur public dont les maturités sont supérieures à 10 ans. Les actifs du compartiment peuvent également être investis accessoirement au travers des autres catégories d'actifs autorisés par la réglementation tels que, par exemple des instruments du marché monétaire, d'autres types d'obligations, des dépôts et/ou liquidités (liste non exhaustive). Les éventuels placements en parts d'OPC/OPCVM ne doivent pas représenter plus de 10% des actifs du compartiment. Le compartiment peut également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, comme par exemple, des futures et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types d'instruments financiers dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents. Ce compartiment est géré en tant que fonds indiciel. Son objectif est donc de suivre l'Indice de Référence. L'indice JP MORGAN EMU +10 Years mesure la performance du marché des obligations gouvernementales de la zone euro dont les maturités sont supérieures à 10 ans. Compte tenu de la nature des investissements du fonds d'investissement sous-jacent, la période de détention recommandée est de 3 ans.</p> <p>L'investissement de la prime nette versée dans le contrat Belfius Invest Plus sera ventilé sur les différents compartiments sélectionnés, suivant la clé de répartition choisie par le souscripteur. Le souscripteur peut modifier la clé de répartition par la suite s'il le souhaite en conformité avec sa stratégie d'investissement. Les compartiments sont gérés par Belfius Insurance SA et sont libellés en EUR. Ceux-ci investissent sans capital et sans rendement garanti. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. La valeur du contrat Belfius Invest Plus est liée à l'évolution du/des compartiment(s) sélectionné(s) dont la valeur est le résultat de la multiplication du nombre d'unités par compartiment et de la valeur de chaque unité. Le rendement du contrat Belfius Invest Plus n'est pas influencé par le montant des primes versées.</p> <p>Le contrat Belfius Invest Plus est conclu pour une durée indéterminée. Il prend fin en cas de rachat total ou de décès de l'assuré. Le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par Belfius Insurance SA.</p>
<b>Investisseurs de détail visés</b>	Ce contrat est destiné aux investisseurs, personnes physiques résidants en Belgique, qui ont une connaissance suffisante des produits de la Branche 23. Ces investisseurs cherchent à investir dans un produit avec un rendement potentiel supérieur mais sans capital garanti et qui ont un horizon d'investissement de moyen à long terme.
<b>Assurance: avantages et coûts</b>	Garantie en cas de décès : la valeur du contrat en cas de décès, correspond au produit du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité, déterminée le prochain jour de valorisation ou maximum trois jours ouvrables bancaires suivants, après réception par la Compagnie d'un extrait de l'acte de décès de l'assuré. Belfius Invest Plus donne la possibilité d'ajouter des garanties supplémentaires optionnelles en cas de décès de l'assuré. Pour plus d'informations sur les prestations d'assurance, veuillez consulter « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? ».

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



L'indicateur synthétique de risque (« SRI ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit et de le comparer avec d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la part de Belfius Insurance SA de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible à moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Belfius Insurance S.A. à vous payer en soit affectée.

Ce produit comporte certains risques inhérents aux produits de la Branche 23. Le compartiment Belfius Life Bonds Long Term Euro de la Branche 23 est exposé à différents risques dépendant de son objectif et de sa politique d'investissement ainsi que de l'objectif et de la politique d'investissement du fonds sous-jacent. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. La valeur d'une unité et le rendement dépendent de l'évolution de la valeur des actifs sous-jacents et de la volatilité des marchés. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance.

Toute référence à la sécurité de ce produit s'entend sous réserve de ces risques. Le rendement du contrat Belfius Invest Plus n'est pas garanti par Belfius Insurance SA. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Investissement de 10.000 EUR – Prime brute de 10.200 EUR (taxe d'assurance de 2% comprise)

Scénarios de performance		1 an	2 ans	3 ans (période de détention recommandée)
<b>Scénarios en cas de vie</b>				
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 6.403,60	€ 7.228,25	€ 6.851,68
	Rendement annuel moyen	-35,96%	-13,86%	-10,49%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 8.819,74	€ 8.942,06	€ 9.160,42
	Rendement annuel moyen	-11,80%	-5,29%	-2,80%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 9.820,73	€ 10.407,47	€ 11.029,02
	Rendement annuel moyen	-1,79%	2,04%	3,43%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10.923,56	€ 12.101,34	€ 13.269,03
	Rendement annuel moyen	9,24%	10,51%	10,90%
<b>Scénarios en cas de décès</b>				
Événement assuré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10.229,92	€ 10.729,35	€ 11.254,10

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez 10.000 EUR (montant hors taxe). Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où Belfius Insurance SA ne pourrait pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

### Que se passe-t-il si Belfius Insurance SA n'est pas en mesure d'effectuer les paiements ?

Les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie, souscrit par le preneur d'assurance, forment un patrimoine spécifique, géré séparément des autres actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires. De plus, les preneurs d'assurance et/ou les bénéficiaires disposent d'un privilège sur l'ensemble des actifs de l'assureur.

### Que va me coûter cet investissement?

#### Coûts au fil du temps

Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ci-dessous correspondent aux coûts cumulés du produit, pour 3 périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sorties anticipées potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissez 10.000 EUR (montant hors taxe). Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ou vous conseille ce produit vous demande de payer des coûts supplémentaires. Dans ce cas, cette personne vous en informera et vous montrera l'impact de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. La réduction du rendement montre l'impact des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 2 ans	Si vous rachetez après 3 ans
Coûts totaux	€ 776,19	€ 802,38	€ 828,57
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	7,76%	4,01%	2,76%

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'impact annuel des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée
- la signification des différentes catégories de coûts

### Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,83%	L'impact des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,67%	L'impact des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance de la période de détention recommandée
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,01%	L'impact des coûts lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,25%	L'impact des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

Vous trouverez une illustration du rendement dans la rubrique « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter? » dans le tableau des scénarios de performance.

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent de manière anticipée?

Période de détention recommandée: 3 ans.

Les frais ci-dessous sont appliqués si vous voulez racheter le contrat entièrement ou partiellement. Veuillez prendre conscience qu'il y a un impact sur le rendement en cas de sortie anticipée.

Caractéristiques du Belfius Invest Plus si vous souhaitez racheter totalement ou partiellement le contrat :

- Frais de sortie à hauteur de 5% de la réserve acquise pendant la 1<sup>ère</sup> année, 4% pendant la 2<sup>ème</sup> année, 3% pendant la 3<sup>ème</sup> année, 2% pendant la 4<sup>ème</sup> année et 1% pendant la 5<sup>ème</sup> année. A partir de la 6<sup>ème</sup> année, les frais de sortie s'élèvent à 1 %, les 12 derniers mois avant l'échéance de l'horizon d'investissement, ceux-ci sont gratuits.
- La valeur du contrat correspond au nombre d'unités acquises multiplié par la valeur de chaque unités. La valeur des unités sera déterminée le premier jour de valorisation suivant la réception par la Compagnie du document de demande de rachat signé, introduite auprès de votre agence Belfius Banque, ou au maximum trois jours ouvrables bancaires suivant cette date.
- Le souscripteur peut déterminer et modifier le montant des rachats partiels demandés suivant la formule Comfort en tenant compte des montants minimum et maximum des rachats partiels qui sont fixés par la Compagnie.
- Des rachats périodiques sans frais sont possibles via la Formule « Comfort ». Rachats partiels selon la Formule Comfort sans indemnité de sortie à concurrence de maximum 20 % du capital de départ par an. Les montants sont payables, mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, sur un compte bancaire.
- La vente d'une partie ou de la totalité de la valeur d'un compartiment suivie par l'achat dans un ou plusieurs compartiments (conversion) est à tout moment possible. A chaque conversion, des frais de 1% sur la valeur convertie seront prélevés.

## Comment puis-je introduire une réclamation ?

En cas de problèmes, vous pouvez adresser votre plainte en première instance à votre agence, à votre chargé de relations ou au service Gestion des Plaintes, B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11, ou envoyer un e-mail à [complaints@belfius.be](mailto:complaints@belfius.be). Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation Claims (RT15/14), B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11, ou envoyer un e-mail à [negotiation@belfius.be](mailto:negotiation@belfius.be). Si vous ne trouvez pas la solution auprès des contacts ci-dessus, vous pouvez vous adresser à l'ASBL Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, ou envoyer un e-mail à [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as). Cette procédure n'exclut pas votre droit d'entamer une procédure judiciaire auprès des tribunaux belges compétents.

## Autres informations pertinentes

Conformément à la Loi, les documents « Information précontractuelle complémentaire », le règlement de gestion et les conditions générales sont disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur le site internet [www.belfius.be](http://www.belfius.be). Pour toute information complémentaire relative à ce produit, veuillez consulter ces documents.